



Commune de Sanem

AVIS AU PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION

N° du dossier EAU/AUT/11/0669

Conformément aux dispositions de l'article 24, § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et gestion des eaux, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

CG Automobiles sàrl

vient de demander l'autorisation concernant **la gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un atelier et garage de réparation et d'entretien pour véhicules à Soleuvre, commune de Sanem.**

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **13 janvier 2012 au 27 janvier 2012 inclus.**

Belvaux, le 13 janvier 2012

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

le secrétaire,

Luc THEISEN



le bourgmestre,

Georges ENGEL